



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



Dossier de presse

Assemblée plénière

16 et 17 octobre 2025

Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes
Lyon
101 cours Charlemagne - CS 20033
69269 LYON CEDEX 02
Tél. : 04 26 73 40 00

auvergnerhonealpes.fr

Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes
Clermont-Ferrand
56 boulevard Léon-Jouhaux - CS 90706
63050 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél. : 04 73 31 85 85

La Région qui agit



SOMMAIRE

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE : GARDER LE CAP DANS UN CONTEXTE

NATIONAL DÉSASTREUX

P3

EXPERIMENTATION DE BRIGADES CYNOPHILES : LA REGION ENGAGE LA LUTTE

ANTI-DROGUE DANS SES LYCEES

P10

SOUTENIR LE NUCLEAIRE POUR DÉFENDRE NOTRE SOUVERAINETÉ

P 15

MAINTENIR LE CAP DANS UN CONTEXTE NATIONAL DESASTREUX

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2026 :

- ➔ **Maintien d'un très haut niveau d'investissement**
- ➔ **Maitrise des dépenses de fonctionnement**
- ➔ **Un ratio de désendettement inférieur à **3 ans****
- ➔ **Une notation « AA+ » gage d'une gestion financière exemplaire**

Sans un euro de taxe ni de dette supplémentaire

UNE REGION QUI RESISTE A L'ENDETTEMENT NATIONAL

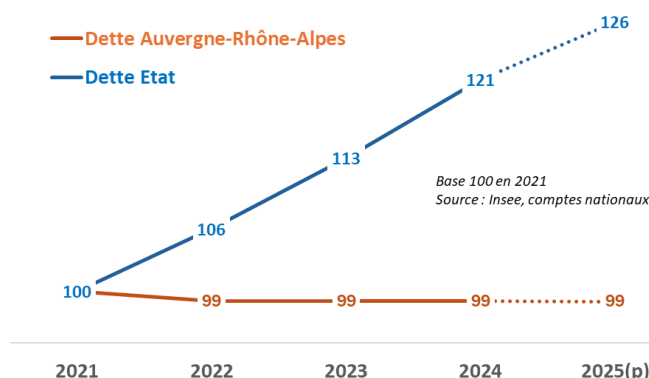
Rarement le sujet des finances publiques n'avait pris une telle place dans l'actualité. S'inscrivant dans un contexte politique instable depuis ces dernières années, le déficit public a fini par atteindre -5,8% du PIB en 2024 et le niveau d'endettement de la France a atteint un niveau record de 50 000 € par habitant soit 113,2 % du PIB en 2024 (3 305 milliards d'euros).

Les collectivités, déjà sollicitées pour venir en appui du redressement économique du pays, devront, de fait, prendre part à l'effort collectif pour le rétablissement des comptes de la France. Mais les conséquences de cette incapacité persistante de l'État à maîtriser ses comptes publics sont lourdes pour le pays.

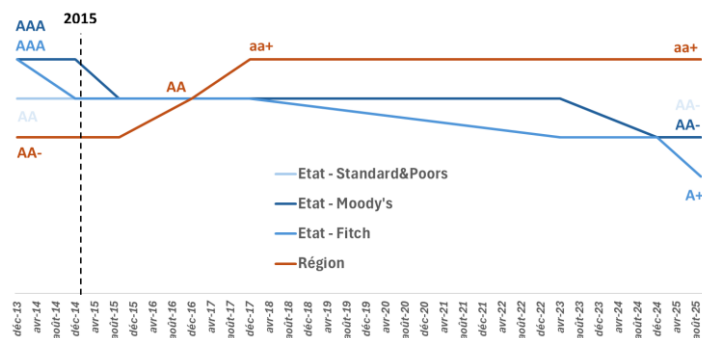
Dernièrement, **le dérapage des comptes publics a entaché la crédibilité de l'Etat** qui a été sanctionné par plusieurs dégradations successives, avec le 12 septembre 2024 la dégradation par Fitch à A+.

Dans ce contexte de déclassement national, la Région, elle, maintient sa note « AA+ » preuve de sa gestion exemplaire, de la crédibilité de sa trajectoire budgétaire et de la confiance intacte des agences de notation.

Evolution de la dette



Evolutions comparées de l'appréciation des agences de notation Etat / Région



LA REGION DEMEURE UN PHARE DANS LA TEMPETE BUDGETAIRE NATIONALE

Face à un gouvernement qui a perdu toute crédibilité, la Région Auvergne-Rhône-Alpes entend réaffirmer sa détermination à gérer, en responsabilité, l'argent public. Dès son arrivée à la tête de la Région en 2016, Laurent WAUQUIEZ a affirmé son exigence en la matière. Les engagements pris ont été tenus : des marges de manœuvre reconstituées avec un autofinancement multiplié par deux, des dépenses de gestion strictement maîtrisées, aucune hausse d'impôt et pas d'endettement des générations futures.

→ La Région Auvergne-Rhône-Alpes démontre une nouvelle fois sa capacité à tenir le cap d'une gestion rigoureuse et responsable des deniers publics

Avec un niveau d'inflation constaté à +2,3% en 2024, les dépenses de fonctionnement de la Région, elles, ont diminué de 15% au cours du premier mandat. Ce choix assumé traduit une orientation claire : contenir les charges de fonctionnement pour dégager des marges au service de l'investissement et ce, malgré l'inflation.

DES INDICATEURS POSITIFS

- ✓ Depuis 2016, un doublement de l'épargne brute et une hausse des investissements sur le territoire.
- ✓ Pas un euro de dette supplémentaire pour les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- ✓ Une qualité de crédit intrinsèque AA+ évaluée par Standard & Poor's*.

**A noter que si la Région était notée AA-, comme en 2015, emprunter aurait engendré une dépense supplémentaire de 15M€ entre 2016 et 2027, l'équivalent de 75 maisons de santé.*

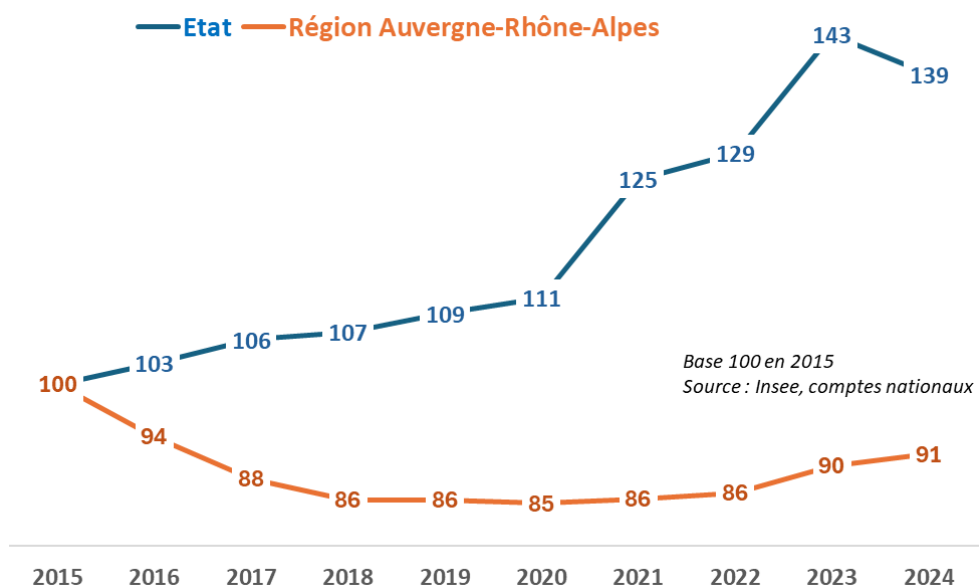
INVESTIR PLUS, DEPENSER MOINS

En 2015, la situation budgétaire des deux anciennes Régions était des plus préoccupantes : hausse continue des dépenses de fonctionnement, baisse progressive des dépenses d'investissement, fonte année après année de l'épargne brute et une dette se creusant d'un exercice budgétaire à un autre.

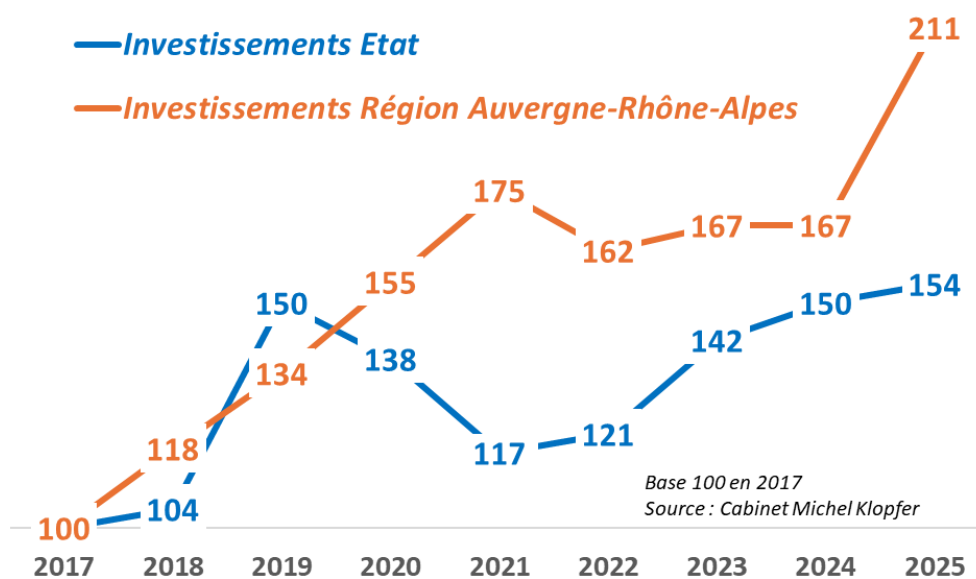
10 ans plus tard, Auvergne-Rhône-Alpes est la région de France qui a le plus augmenté ses investissements (+89% entre 2015 et 2024), tout en réduisant ses frais de fonctionnement. La maîtrise des dépenses a permis à la Région de dégager de réelles marges de manœuvre pour investir dans des projets utiles et structurants. L'investissement régional, qui atteignait 700 M€ en 2015, a plus que doublé sur la période 2017-2025.

Cette gestion budgétaire rigoureuse a été entièrement mise au service des habitants. Chaque euro économisé a été réinjecté dans le territoire permettant ainsi de tripler le budget consacré à la sécurité, au soutien des communes dans leurs projets, au triplement du budget agricole, au lancement de deux plans Marshall successifs pour les lycées, etc.

Comparaison de l'évolution des frais de fonctionnement (base 100 en 2015)



Comparaison de l'investissement Etat / Région



PAS DE HAUSSE D'IMPOT NI DE TAXE CONTRE DES PRELEVEMENTS NATIONAUX QUI ASPHYXIENT LES FRANÇAIS

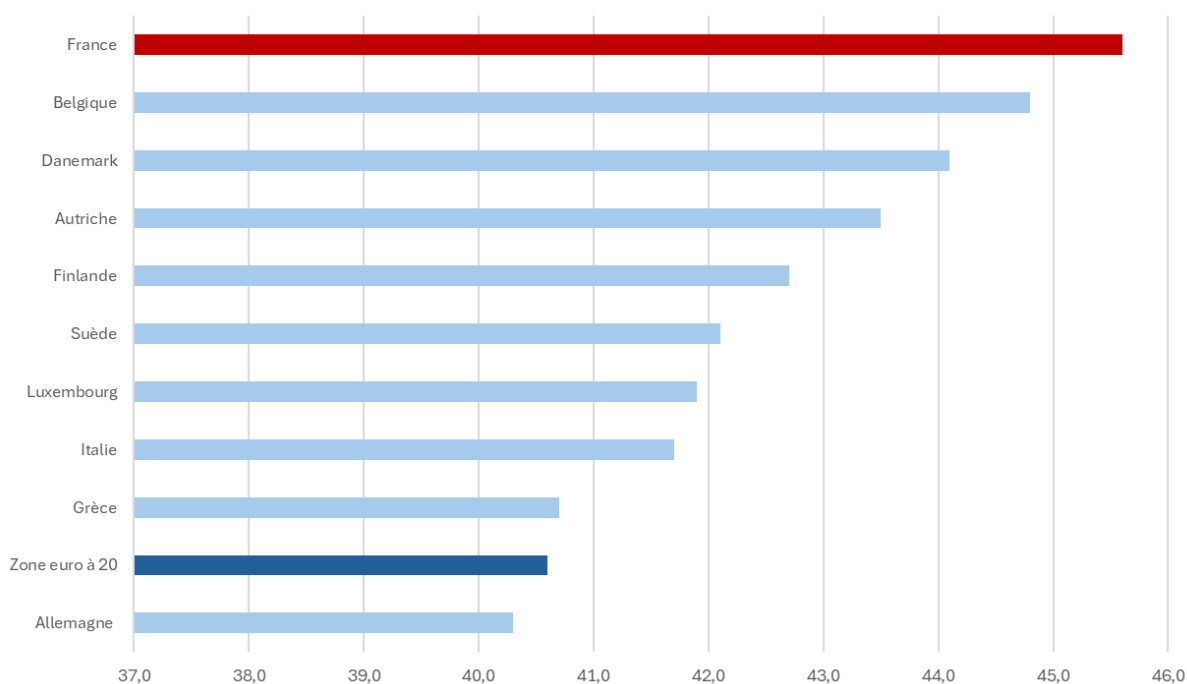
Alors que la France détient le triste record des prélèvements obligatoires parmi les pays européens, notre Région a fait le choix de la responsabilité.

Dès 2016, nous avons décidé d'aligner à la baisse les tarifs des cartes grises. Et depuis cette date, nous sommes la seule Région de France à n'avoir procédé à aucune augmentation.

En 2019, nous avons également été la seule Région à réduire les tarifs de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE).

Et en 2025, quand la majorité des Régions a accepté le prélèvement du versement mobilités, nous avons pris nos responsabilités : nous l'avons refusé. Ce choix courageux a évité 100 millions d'euros de taxes supplémentaires pour nos entreprises.

Etat : un poids des prélèvements obligatoires record

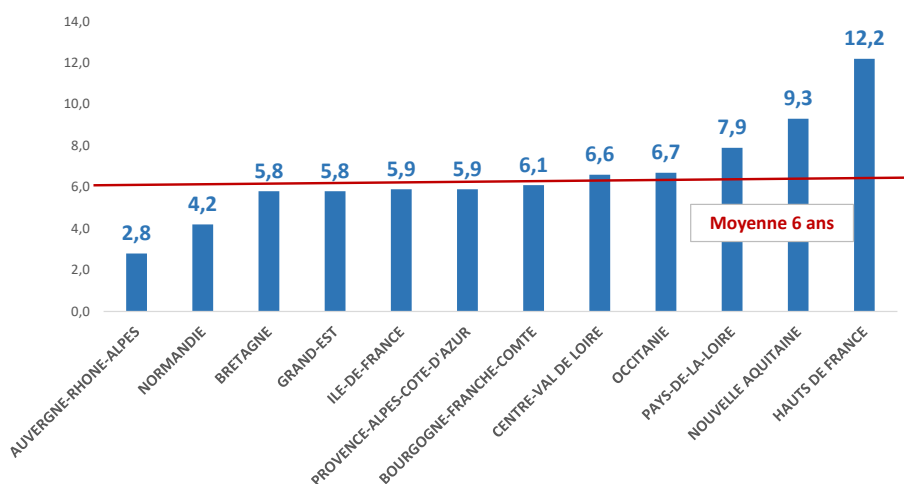


Source : Insee, comptes nationaux annuels 2023

TOUJOURS AUCUNE DETTE SUPPLEMENTAIRE POUR NOS ENFANTS

La Région a fait le choix de ne pas faire peser la dette sur les générations futures et a assumé ses responsabilités dès 2016. À cette date, son ratio de désendettement atteignait six années. Il a depuis été réduit de moitié pour atteindre 2,8 années en 2025.

→ La Région avec le poids de la dette le plus faible

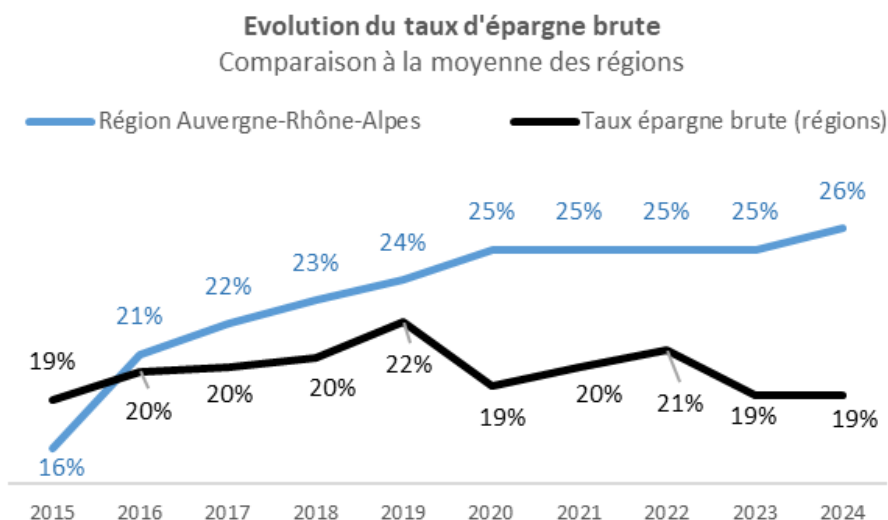


UNE EPARGNE SANCTUARISEE

L'année 2024 vient confirmer la tendance observée chaque année depuis 2016 : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, **dont le taux d'épargne était précédemment structurellement inférieur à la moyenne régionale**, présente **désormais un taux significativement plus élevé** que la moyenne, de l'ordre de **7 points en 2024**.

Si l'épargne brute de la Région avait suivi la pente nationale depuis 2015, elle s'élèverait à 589 millions d'euros en 2024, au lieu de 902 millions d'euros comme c'est le cas actuellement.

Ces **ratios solides** permettent à la Région d'avoir de **véritables marges de manœuvre pour investir**, dans un contexte national fortement dégradé.



UN BUDGET RESPONSABLE

Malgré le gel des ressources (TVA) imposé par l'État sur les recettes régionales, qui prive Auvergne-Rhône-Alpes de plusieurs millions d'euros par an, la Région maintient sa trajectoire. Cette ponction n'a entraîné **ni hausse d'impôts, ni dette nouvelle**, grâce à une gestion rigoureuse et anticipée.

La Région anticipe déjà un potentiel gel de la TVA pour 2026.

Là où d'autres collectivités réduisent leurs projets, Auvergne-Rhône-Alpes continue d'investir massivement, en assumant seule ce désengagement financier de l'État.

Grâce à sa bonne gestion et malgré les annonces gouvernementales prévoyant une participation des régions au redressement des finances publiques, la Région Auvergne-Rhône-Alpes réaffirme avec fermeté son cap budgétaire :

- **Maîtriser les dépenses de fonctionnement** pour garantir l'efficacité et la responsabilité de l'action publique
- **Renforcer les capacités d'autofinancement** afin d'assurer l'autonomie et la solidité financière de la Région
- **Investir massivement** pour soutenir le développement économique du territoire et améliorer le quotidien des habitants
- **Protéger les ménages et les acteurs économiques** en refusant toute hausse d'impôts inutile
- **Préserver l'avenir des générations futures** en évitant tout endettement

Ce cap mis en place en 2016 est aujourd'hui ce qui permet à la Région Auvergne-Rhône-Alpes de répondre aux injonctions de l'État sans recourir à l'endettement.

DES INVESTISSEMENTS CONCRETS EN 2026

- ✓ **Accélérer les relocalisations**
- ✓ **Rendre la santé accessible à tous**
- ✓ **Renforcer la sécurité de tous nos habitants**
- ✓ **Améliorer l'offre de mobilité**
- ✓ **Poursuivre notre plan de création et de rénovation des lycées**

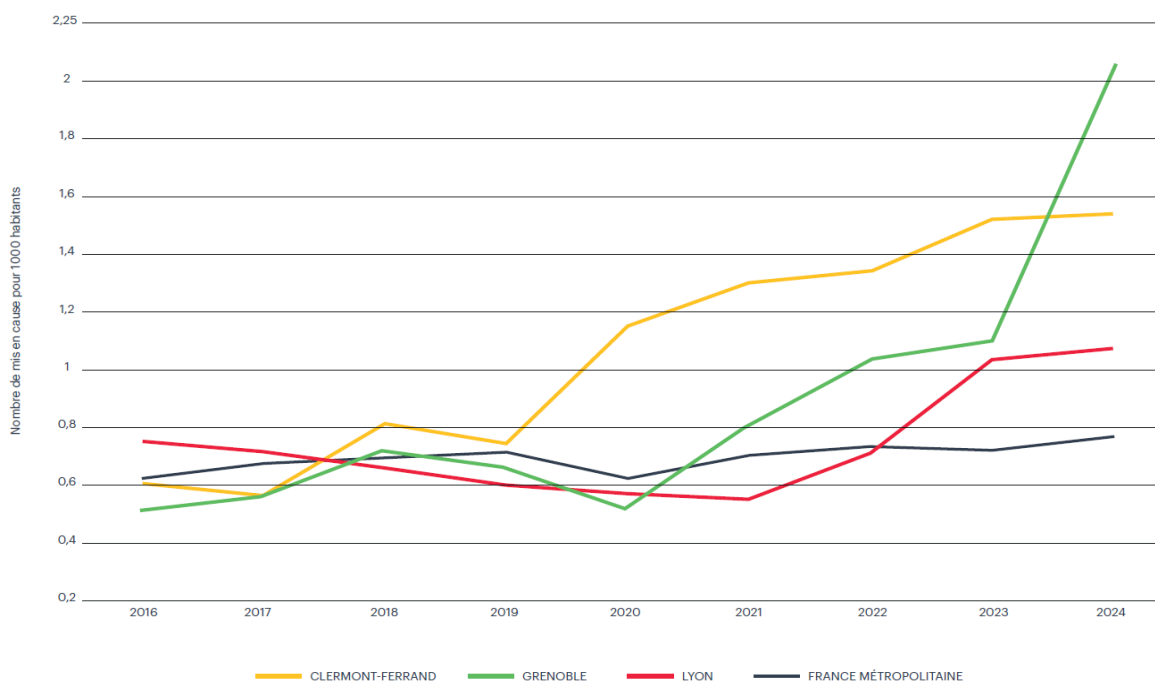
EXPERIMENTATION DE BRIGADES CYNOPHILES :

LA REGION ENGAGE LA LUTTE ANTI-DROGUE DANS SES LYCEES

Face à la montée des consommations de stupéfiants chez les jeunes et à leurs conséquences sur la sécurité, la réussite scolaire et la cohésion sociale, Auvergne-Rhône-Alpes, première Région à avoir massivement investi dans la sécurisation des lycées va plus loin et demande au gouvernement de pouvoir expérimenter le déploiement de brigades cynophiles dans plusieurs lycées du territoire.

DEPUIS 2020, UN EMBALLEMENT DANGEREUX DU NARCOTRAFIC A LYON, GRENOBLE ET CLERMONT-FERRAND

Le narcotrafic gangrène notre pays. Depuis 2020, un emballement a été observé, **notamment dans les métropoles de Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble**, qui se situent largement au-dessus de la moyenne nationale. Cette année, malheureusement, le trafic et les usages de stupéfiants ont continué d'augmenter, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur.



Source : ministère de l'Intérieur (SSMSI), base communale des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

Insee, recensement de la population.

DES BRIGADES CYNOPHILES ET DES CONTRÔLES ALEATOIRES DANS LES LYCEES

La circulation et la consommation croissante de stupéfiants dans la société française, notamment entre juin 2024 et juin 2025, y compris dans les lycées, appelle une action supplémentaire de la collectivité.

La Région assume pleinement son rôle sur les thématiques de sécurité et de prévention au sein des lycées et réaffirme sa détermination à protéger les élèves, les équipes éducatives et les agents régionaux.

Pour agir de manière concrète et ciblée, la Région veut lancer une expérimentation dans plusieurs lycées identifiés comme particulièrement exposés qui seraient volontaires et déployer des brigades cynophiles pour prévenir, dissuader et sanctionner.

Cette démarche poursuit trois objectifs clairs :

- **Protéger** nos jeunes de l'influence de la drogue et de ses effets dévastateurs en renforçant les actions de prévention en milieu scolaire ;
- **Sanctuariser l'espace scolaire** face aux trafics par la mise en place de contrôles aléatoires visibles et assumés ;
- **Dissuader** en procédant à des visites des espaces communs.

L'expérimentation sera conduite dans le cadre d'un partenariat entre la Région, les académies concernées, les forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie), ainsi que les préfetures, et fera l'objet d'une convention spécifique définissant les modalités d'intervention, les garanties juridiques et les objectifs poursuivis.

 La Région adresse un signal fort : **tolérance zéro face aux trafics et à la consommation de drogues, soutien total aux communautés éducatives et refus de laisser les lycées devenir des zones de vulnérabilité.**

UNE REGION PIONNIERE FACE AUX NOUVELLES MENACES

Après avoir demandé, dès juin 2025, l'autorisation et le soutien du gouvernement pour expérimenter les scanners à ondes millimétriques dans les lycées, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'attaque désormais au narcotrafic.



Démonstration de scanners à ondes électromagnétiques le 1^{er} septembre 2025 au lycée Charles Mérieux à Lyon

Le 1er septembre 2025, à l'occasion de la rentrée scolaire, une démonstration publique de scanners à ondes électromagnétiques a été organisée au lycée Docteur Charles-Mérieux.

Cette initiative marque une première nationale :

- Parce qu'aucune autre région n'a choisi d'affronter aussi directement les risques d'intrusion, de port d'armes ou d'introduction de stupéfiants ;
- Parce que la lutte contre la vulnérabilité des établissements ne peut plus se limiter aux dispositifs traditionnels.

Les scanners à ondes millimétriques

Entre mars et juin 2025, 364 armes blanches ont été détectées chez les jeunes lors de 6 257 contrôles. Le même constat s'applique dans nos lieux d'enseignement, où une arme blanche est détectée dans un établissement sur vingt. Notre devoir est de protéger les élèves, les enseignants et les personnels. Les lycées doivent rester des sanctuaires de savoir et de sécurité.

C'est pourquoi la Région a adopté une position claire lors de son assemblée plénière de juin 2025 : permettre l'expérimentation de scanners corporels à ondes millimétriques dans certains lycées.

Ces scanners à ondes millimétriques, inspirés de ceux utilisés dans les aéroports, détectent sans contact la présence d'objets dangereux dissimulés sur une personne.

Ils offrent ainsi une solution pour renforcer la sécurité en identifiant rapidement toute menace.

La loi du 19 mai 2023, adoptée dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, encadre l'usage de ces dispositifs lors de grands événements rassemblant plus de 300 spectateurs.

Cette réglementation prévoit également un ensemble de garanties pour protéger la vie privée et les droits des personnes concernées.

LA REGION IMPOSE DEJA LE DEPISTAGE AUX STUPEFIANTS DE SES CONDUCTEURS DE CARS

Chaque année, 700 personnes sont tuées sur les routes dans un accident impliquant un conducteur ayant consommé des drogues, soit 21% de la mortalité routière (ONISR). En avril 2025, la Région a donc fait le choix de s'associer à la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) pour promouvoir, sensibiliser, informer et faire adhérer les entreprises et leurs employés à cette démarche de tolérance zéro pour la conduite de véhicules de transport en commun sous stupéfiants.

En marge de cette action de prévention l'objectif reste clair : dépister les conducteurs plusieurs fois par an et de façon aléatoire.

Sécurité absolue et tolérance zéro

L'objectif commun de cette charte est d'aider les acteurs professionnels du transport à l'amélioration de la détection, afin qu'ils puissent plus aisément sensibiliser, former, accompagner, et si nécessaire écarter, leurs salariés, pour que plus aucun drame ne se reproduise et que les vies transportées le soient en toute sécurité et avec une vigilance constante.

Pour rappel, les cars Région sont déjà équipés de dispositifs de détection d'alcool avec anti-démarrage.

Il faut souffler et ne pas avoir bu sinon l'autocar ne démarre pas.

Malheureusement, il n'existe pas de solution équivalente pour les stupéfiants.

Concrètement, les chauffeurs sont testés plusieurs fois par an afin de garantir aux usagers et aux familles une conduite irréprochable des conducteurs. **En Auvergne-Rhône-Alpes, nous ne pouvons pas concevoir que les familles et les usagers aient l'ombre d'un doute en montant dans un car Région.**

En cette rentrée scolaire 2025, deux conducteurs de cars scolaires travaillant pour le compte de la région ont été détectés positifs aux stupéfiants et sanctionnés.

LA SECURISATION DES LYCEES : UNE PRIORITE REGIONALE DEPUIS 2016

Depuis 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait de la sécurité dans les lycées une priorité claire et assumée.

Consciente des enjeux croissants en matière de sûreté dans les établissements scolaires, elle a été la première en France à déployer une politique ambitieuse et structurée de sécurisation.

Cette stratégie, portée par la volonté de Laurent Wauquiez, s'est traduite par des décisions concrètes, malgré les critiques initiales d'une partie de l'opposition, comme l'installation de portiques de sécurité filtrant, véritables dispositifs de contrôle d'accès, efficaces et adaptés à la réalité des établissements.

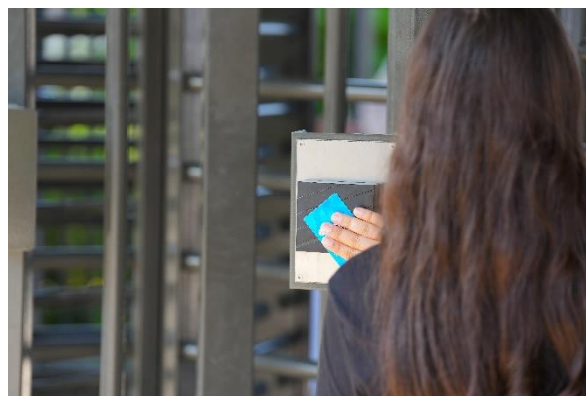
LE PACTE REGIONAL POUR LA SECURITE EN PLACE DEPUIS 2021

En 2021, la Région a décidé d'aller encore plus loin avec le Pacte régional pour la sécurité, adopté comme priorité du nouveau mandat.

Doté de 300 millions d'euros, ce plan ambitieux marque une nouvelle étape dans la stratégie régionale : il a permis, dès octobre 2022, le déploiement d'équipes mobiles d'accueil renforcé dans les trois académies du territoire.

Pour rappel, l'ensemble des conseillers régionaux écologistes ont tenté de le faire annuler devant la justice. Leur recours a été rejeté par le tribunal administratif de Lyon en juillet 2024.

100% DES LYCEES SECURISES



Présentation des portiques de sécurité au lycée Arnaud Beltrame à Meyzieu (69)

La Région a toujours fait le choix de l'efficacité, en refusant les postures et les annonces sans lendemain. Aujourd'hui, les résultats parlent d'eux-mêmes :

- ✓ 600 tourniquets ont été installés dans les lycées de la Région.
- ✓ 316 sites publics et 226 établissements privés ont fait l'objet d'interventions de sécurisation (vidéoprotection, filtrage, contrôle d'accès, périmètres sécurisés...).
- ✓ Plus de 90 % des établissements publics bénéficient d'un système de sécurité renforcée, incluant contrôle des accès, vidéoprotection et agents d'accueil formés.
- ✓ Ainsi, 100 % des lycées d'Auvergne-Rhône-Alpes sont aujourd'hui équipés d'au moins un dispositif de sécurité mis en place par la Région.
- ✓ Les établissements où l'installation classique de dispositifs de filtrage est techniquement difficile (bâtiments historiques, lycées agricoles, contraintes patrimoniales) bénéficient d'un « pack sécurité » régional, comprenant la sécurisation du périmètre, le contrôle d'accès, la vidéoprotection, les alarmes, ainsi que les dispositifs PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) adaptés.
- ✓ Au total, 102 millions d'euros ont été investis depuis 2016 dans la sécurisation des établissements publics et privés du territoire.

LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR LA SOUVERAINETE ENERGETIQUE



Fabrice Pannekoucke en visite à la centrale nucléaire du Bugey - Saint-Vulbas qui va accueillir la construction de deux réacteurs EPR2.

ADOPTION D'UN PLAN GLOBAL DE SOUTIEN A LA FILIERE NUCLEAIRE

Première région électronucléaire de France, Auvergne-Rhône-Alpes porte haut les couleurs du nucléaire français. C'est une fierté, mais surtout une responsabilité : celle de garantir à la France une énergie sûre, décarbonée et compétitive. Soutenir le nucléaire, c'est défendre la souveraineté nationale. A mesure que le pays s'est détourné du nucléaire, il a perdu en attractivité. Si la Région veut réindustrialiser son économie, elle doit miser sur le nucléaire pour rendre ses territoires compétitifs. Cette volonté portée dès 2016 par Laurent WAUQUIEZ, se poursuit et montre aujourd'hui des résultats très concrets à l'image de la future construction de deux réacteurs EPR2 au Bugey.

Afin de poursuivre ses objectifs, la Région adopte aujourd'hui un plan global de soutien à la filière nucléaire, articulé autour de la formation, de la recherche, de l'innovation et du développement industriel. Elle confirme ainsi son rôle de chef de file du nucléaire français et réaffirme son ambition de défendre la souveraineté énergétique nationale tout en créant des emplois, des compétences et de l'innovation au cœur des territoires.

Une région pilier du nucléaire français

La région Auvergne-Rhône-Alpes concentre aujourd'hui un grand nombre d'acteurs majeurs de la filière nucléaire française. Son territoire regroupe des compétences industrielles, technologiques et humaines qui font de lui un pilier stratégique de la souveraineté énergétique nationale.

Avec 22 % de la production nationale d'électricité d'origine nucléaire, quatre centrales (Bugey, Saint-Alban, Cruas-Meysses et Tricastin) et 14 réacteurs, Auvergne-Rhône-Alpes constitue le cœur de la production nucléaire française. La filière représente 1 300 entreprises, 48 000 emplois directs et indirects et un chiffre d'affaires de plus de 10,7 milliards d'euros.

Signe du rôle clé de ce territoire, EDF a implanté à Lyon la Direction technique de sa Division Ingénierie et Projets Nouveau Nucléaire, ainsi que la Direction des projets Déconstruction-Déchets. Les nouveaux EPR ainsi que les réacteurs de petites et moyennes tailles (destinés à l'international) sont notamment développés dans ces pôles. Framatome a également situé son deuxième pôle d'ingénierie à Lyon. Assystem, société d'ingénierie, a déplacé son siège à Lyon depuis 2020.

LE PACK NUCLEAIRE REGIONAL EN DETAILS

Un engagement fort pour les nouveaux EPR2

La décision d'EDF et de RTE du 25 septembre 2025 de confirmer la construction de deux réacteurs EPR2 au Bugey marque une étape historique. Ce chantier d'envergure – 15 milliards d'euros d'investissement et 8 000 emplois au pic d'activité – bénéficiera d'un accompagnement régional dans le cadre de la démarche "Grand Chantier", inspirée du modèle Lyon-Turin.

En soutenant le nucléaire, la Région fait le choix de la souveraineté, de l'emploi et de l'avenir. Auvergne-Rhône-Alpes montre la voie d'une énergie décarbonée, compétitive et souveraine, au service de la réindustrialisation de la France. *« Notre région est le socle industriel et scientifique du nucléaire français. En soutenant cette filière, nous défendons à la fois l'indépendance énergétique, l'emploi et la décarbonation de l'économie »*, Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Réacteurs nucléaires de nouvelle génération : soutien à la création d'une plateforme d'excellence en science et ingénierie portée par l'INSA de Lyon

La Région mène une politique ambitieuse pour préparer le nouveau nucléaire et renforcer la souveraineté technologique de la France. **Elle soutient la création d'une plateforme européenne d'excellence en sciences et ingénierie des matériaux portée par l'INSA Lyon, dédiée aux petits réacteurs modulaires (SMR).** Ces réacteurs compacts représentent une avancée stratégique pour le renouveau du nucléaire : ils permettent de renforcer la souveraineté énergétique par le recyclage des matières nucléaires, de réduire les volumes de déchets, d'améliorer la sûreté des installations, et de diversifier les usages en s'adaptant aux besoins industriels locaux

 **Pour permettre une mise en œuvre rapide de cette plateforme stratégique, la Région prévoit d'apporter un soutien financier exceptionnel de 1,8 million d'euros.**

Consolider la souveraineté technologique et industrielle dans le nucléaire grâce à la recherche et à l'innovation

La Région a lancé dès juillet 2025, l'appel à projets de recherche et d'innovation pour « renforcer la base industrielle et technologique de défense d'Auvergne-Rhône-Alpes ». Cette initiative, menée en étroite collaboration avec la Direction Générale de l'Armement et l'Agence Innovation Défense, a pour objectif de **stimuler les partenariats public-privé, afin de soutenir l'innovation au service des enjeux de défense et de souveraineté nationale.** Les acteurs de la filière nucléaire en région sont particulièrement concernés, tant les technologies nucléaires sont au cœur des dispositifs stratégiques des armées (dissuasion nucléaire, propulsion des navires de guerre, etc.) et font l'objet d'une vigilance accrue en matière de sûreté nationale, notamment pour la protection des centrales civiles.

 La Région entend ainsi mobiliser pleinement cet appel à projets pour accompagner les initiatives innovantes portées par les acteurs du nucléaire régional, et favoriser l'émergence de solutions concrètes face aux défis contemporains de la défense et de la sûreté.

La création d'un fonds défense

Lors de l'Assemblée Plénière de juin 2025, la Région a adopté un plan visant à participer au réarmement de la France. La Région affirme ainsi être aux côtés des industries de Défense et de sécurité. Dès lors, il est envisagé la création d'un fonds d'investissement Région-Défense, dédié à ce secteur, d'une enveloppe de 100 millions d'euros, abondée à hauteur de 75% par des partenaires privés ou publics de la Région.

➡ **Ce nouveau fonds visera prioritairement les entreprises de premier ou second rang de la Défense, mais il pourra également s'adresser aux entreprises mobilisées dans la lutte contre les menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC), dans le domaine de la santé, mais aussi de l'énergie. Ce fonds pourra se déployer sur toutes les phases de vie de l'entreprise, en complémentarité avec les autres outils d'ingénierie financière.**

Une politique nucléaire au cœur des priorités économiques

La politique régionale en faveur du nucléaire s'inscrit pleinement dans les priorités du Plan régional économie, emploi, formation et innovation 2022–2028. Grâce au Pack Relocalisation (1,2 milliard d'euros), la Région a déjà accompagné plus de 1 000 projets et créé 16 100 emplois, dont plusieurs dans la filière nucléaire. Grâce aux différents volets du « Pack relocalisation », la Région souhaite ainsi affirmer sa souveraineté et ainsi sa présence aux côtés des entreprises du secteur du nucléaire.

Une région qui forme les talents du nucléaire

Convaincue qu'il faut former les talents de demain aux métiers du nucléaire, **la Région déploie une politique de formation ambitieuse à travers le plan « Région des ingénieurs et des techniciens », avec pour objectif d'augmenter de 25 % le nombre de diplômés d'ici 2028.**

Ce plan régional est un appel à la mobilisation des Universités et Ecoles d'ingénieur pour répondre aux défis de la réindustrialisation. A ce jour, 18 établissements d'enseignement supérieur se sont engagés dans un partenariat avec la Région pour augmenter significativement leur nombre de diplômés ingénieurs et techniciens supérieurs. Ces partenariats permettent un dialogue régulier avec les établissements pour soutenir les projets répondants aux grands enjeux régionaux.

➡ **Parmi l'ensemble des projets soutenus, des projets majeurs concernent le secteur nucléaire car, même si la Région dispose d'une offre de formation complète dans ce domaine, ce sont 20 000 emplois supplémentaires qui y sont attendus dans les 10 prochaines années, avec une demande supérieure à la moyenne nationale en emploi de cadres et ingénieurs.**

➡ Parmi les projets soutenus

- 1,6 M€ pour le campus industriel IRUP/ISTP à Saint-Étienne : ces deux instituts constituent le plus grand pôle de formation supérieure en France dans le domaine du nucléaire, avec 500 futurs techniciens et ingénieurs en cours de formation dans l'un des cinq parcours dédiés, couvrant tout le cycle de l'ingénierie à l'exploitation et à la maintenance.
- 1,2 M€ pour le campus Briffaut (26) pour développer les formations nucléaires sur le site de Valence, portées par l'Université Grenoble Alpes et Grenoble INP. Objectif : doubler les effectifs déjà en cours de formation et atteindre 100 diplômés par an.

- La convention de partenariat entre la Région et Clermont-Auvergne INP prévoit un ensemble de projets de développement des formations, dont la création d'un parcours « Ingénierie nucléaire » au sein de l'école Polytech.
- Le lancement à l'INSA Lyon en 2026 d'une spécialité "Génie nucléaire, énergie bas carbone et circularité"
- Le soutien à l'Institut de Formation des Techniques et de l'Énergie d'Ardèche (1,5 M€) pour la formation de 350 personnes de la filière nucléaire sur différents métiers et niveaux de qualification en lien avec les besoins du Grand Carénage.
- La Région agit également via le dispositif "Pacte Région pour l'emploi", qui a déjà permis la création de 234 emplois dans la filière nucléaire régionale.

L'ouverture de la filière du nucléaire à la visite d'entreprise

Le tourisme de savoir-faire est devenu une thématique d'excellence à part entière, du Plan Tourisme 2022-2028. En 2023, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est dotée d'une stratégie, dont l'objectif est de doubler en 5 ans le nombre d'entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes ouvertes au public et d'accompagner la professionnalisation de l'offre existante.

C'est une opportunité pour la filière nucléaire afin de répondre à quatre enjeux :

- **Touristiques** : attirer une clientèle locale et familiale toute l'année pour découvrir les savoir-faire, les hommes derrière les machines, comprendre le fonctionnement d'une centrale.
- **Pédagogiques** : valoriser les savoir-faire uniques et les métiers en plaçant l'humain et le geste au centre des visites immersives.
- **Economiques** : mettre en avant le made in France, la capacité exportatrice de la France en matière de production et de distribution d'énergie bas carbone, tout en consolidant l'image de marque auprès du grand public.
- **RSE, marque employeur** : susciter des vocations, faire découvrir le monde de l'entreprise de façon réaliste, positive et transparente.

 **La Région accueillera les 27 et 28 novembre 2025 les rencontres nationales de la visite d'entreprise, avec 31 sites en région dont des centrales nucléaires. La mise en œuvre de la politique régionale en faveur du tourisme de savoir-faire veillera à permettre la démocratisation de la visite d'entreprise dans le domaine de la filière nucléaire.**

Un soutien constant de la Région à Nuclear Valley depuis 2017

Auvergne-Rhône-Alpes soutient la filière, notamment en finançant le pôle de compétitivité Nuclear Valley. Bien avant les annonces de l'Etat face à la crise du coût de l'énergie de 2022, la Région Auvergne-Rhône-Alpes travaillait et œuvrait déjà auprès des acteurs du nucléaire pour l'indépendance énergétique, l'innovation et la protection du nucléaire français.

Depuis 2017, la Région a ainsi mobilisé plus de 2 millions d'euros en soutien à Nuclear Valley, permettant à la filière d'accompagner efficacement les acteurs du nucléaire, qu'il s'agisse des grands donneurs d'ordre ou des entreprises sous-traitantes du territoire.

 **Nuclear Valley accompagne et fédère les entités stratégiques tant sur le territoire national qu'à l'international. 10% de l'accompagnement régional du pôle est destiné à l'internationalisation des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes.**

PLAN GLOBAL DE SOUTIEN A LA FILIERE NUCLEAIRE

- ✓ **Mobilisation de l'appel à projets « Renforcer la base industrielle et technologique de défense en Auvergne-Rhône-Alpes »** et l'ensemble des dispositifs de recherche et d'innovation pour le projet d'implantation d'une paire de réacteurs EPR 2 sur le site de la centrale du Bugey.
- ✓ **Soutien financier à l'INSA** pour la création d'une plateforme européenne d'excellence en sciences et ingénierie des matériaux dédiés aux petits réacteurs modulaires.
- ✓ **Mobilisation du plan « Région des ingénieurs et des techniciens »** pour accroître le nombre d'ingénieurs et de techniciens diplômés, ainsi que les dispositifs de soutien à l'enseignement supérieur.
- ✓ **Mobilisation de l'ensemble des dispositifs** d'aide à l'orientation, à la formation professionnelle et à l'accompagnement vers l'emploi de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- ✓ **Mobiliser du futur « Fonds Défense », du « Prêt innovation »**, ainsi que de l'ensemble des dispositifs régionaux d'aides économiques.
- ✓ **Mobilisation du dispositif « Tourisme de savoir-faire »** pour augmenter la notoriété de la filière auprès du grand public et proposer des circuits de visites intégrant l'ouverture des centrales nucléaires à la visite d'entreprise.
- ✓ **Soutien à l'implantation d'une deuxième paire de réacteurs EPR2** sur le site du Tricastin (26) afin de consolider la position stratégique de la Région et répondre à l'accroissement attendu de la consommation électrique à l'horizon 2050.



Service presse
Région Auvergne-Rhône-Alpes

presse@auvergnerhonealpes.fr
Tél. : 04 26 73 48 20

